



Du mi temps au temps complet avec 2 dimanche par mois

Par **GIBAUD**, le **23/09/2010** à **21:12**

Bonjour, Je suis salarié dans un Shopi (Commerce de détail à prédominance alimentaire) depuis avril 2005. Suite à la naissance de mon enfant, j'ai demandé à mon employeur d'être à mi temps. A ce jour, je lui ai demandé de reprendre un temps complet (35 heures par semaine). voici mes nouveaux horaires qui seront faits pour début octobre 2010 : du lundi au vendredi : 8h - 14h le samedi : 7h - 10h et 2 dimanche par mois 10h- 13h Hors, cela ne me fait pas les 35 heures par semaine que j'ai demandé. Actuellement mon jour de repos est le jeudi, et mon jour de repos compensateur n'y sera pas en temps complet ? Sachant que c'est un commerce qui est ouvert tous les dimanches matins durant toute l'année. Et que nous avons un inventaire qu'il sera effectué un dimanche. Comment devrais-je être rémunéré ? En vous remerciant par avance. En l'attente d'une réponse le plus rapidement possible. Veuillez agréer, madame, monsieur, l'expression de mes sincères salutations